

Arrêté n° 2024-414
Modifiant l'arrêté n° 2024-378 fixant la liste des candidats admis à concourir
au concours d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe
Session 2024

**Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 92-866 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux,

Vu le décret n° 93-398 du 18 mars 1993 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des agents sociaux territoriaux, des puéricultrices territoriales, des auxiliaires de puériculture territoriaux, des auxiliaires de soins territoriaux, des manipulateurs territoriaux d'électroradiologie,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2024-184 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme en date du 21 mars 2024 portant ouverture d'un concours d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe – session 2024,

Vu l'arrêté n°2024-378 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme en date du 18 septembre 2024 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe – session 2024,

Considérant que les candidatures ont été reçues au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme jusqu'au 23 mai 2024 (cachet du prestataire faisant foi pour les envois postaux et 16h30 pour les dépôts à l'accueil du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme),

Considérant que les candidats, admis à concourir sous réserve, ont été informés des pièces manquantes à leur dossier, et de la possibilité de le compléter, au plus tard, le jour de la première épreuve, soit le 7 octobre 2024 (date nationale),

Considérant que sept candidats, n'ont pas transmis les pièces manquantes à leur dossier, au plus tard, le jour de la première épreuve, soit le 7 octobre 2024 (date nationale),

Arrête :

Article 1 :

Les candidats dont les noms suivent, sont autorisés à concourir :

(cf. annexe jointe qui comporte 2 pages : pages 3 et 4)

Article 2 :

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr ainsi que sur le site www.cdg-aura.fr, transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation, et au Préfet du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 OCT. 2024

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publication par voie électronique le : 30 OCT. 2024

ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR
Au concours d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe

Civilité	Nom	Nom patronymique	Prénom	Spécialité
Madame	ABDOURAHIM	ABDOURAHIM	Roukia	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	ABOUDOU	ABOUDOU	Mounayat	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	ALLEMAND	ALLEMAND	Delphine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	BACO CHABA	BACO CHABA	Asna	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Monsieur	BARBET	BARBET	Laurent Roger Nicolas	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	BELKACI	BELKACI	Jeanine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	BROUZET	BROUZET	Julie	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	CHASSANG	CHASSANG	Marilyne	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	FRANCOISE	FRANCOISE	Anne	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	FUSELIER	FUSELIER	Laurence	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	GIORDANENGO	GIORDANENGO	Sandrine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	GOUCHICHE	GOUCHICHE	Melissa Hamel	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	IGREJA SOARES	IGREJA SOARES	Marizeth	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	JAFFRY	JAFFRY	Dorine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	LELAIDIER	GATEAU	Christelle	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	LUSSAT	MAHALAZA	Lydia	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	LUYEYE MAKELA	MBALA KALAMBA	Rose	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	MOURLAN	MOURLAN	Morgane Cathy Danielle Francine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	NÉEL	NÉEL	Géraldine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Monsieur	PERONNET	PERONNET	Jacques	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

Madame	PERRET	CUENIN	Annabelle Marie-A	
Madame	PETIT MALE	BRUN	Christine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	PLANTE	PLANTE	Josiane Marie	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	POUYADOUX	POUYADOUX	Laetitia Marie Elena	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	REÏ	REÏ	Marina	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	RIOLS	RIOLS	Cloé	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	SEKSEK	CHOPINET	Christelle	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	SELLIER	GOUEL	Audrey	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	VEYRES	VEYRES	Audrey	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	VIDALAIN	BRUGNHES	Sandrine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	VILLARD	ROSA	Emilia	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE